

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/125

2 décembre 1999

(99-5301)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

## RÉPUBLIQUE DES ÎLES FIDJI

### Déclaration de M. Mahendra Ral Chaudhry Premier Ministre

Je tiens à remercier le gouvernement des États-Unis d'avoir accueilli cette importante Conférence, et je le remercie aussi du chaleureux accueil qui nous a été réservé.

Je voudrais également féliciter M. Mike Moore de sa nomination au poste de Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Son pays, la Nouvelle-Zélande, est un de nos voisins proches. Nous lui adressons tous nos vœux de succès dans sa tâche difficile.

#### **Le nouveau Cycle**

Le plus grand défi du XXI<sup>e</sup> siècle concernera, sans aucun doute, l'atténuation de la pauvreté dans les pays du tiers monde. Tout nouvel accord mondial sur le commerce devra donc tenir pleinement compte des préoccupations croissantes à cet égard qui, j'en suis convaincu, sont partagées par tous les États Membres de l'OMC. Le nouveau cycle devra permettre de recenser et de corriger les défauts et les injustices du Cycle d'Uruguay.

Les questions auxquelles il faut vraiment apporter une réponse sont les suivantes: la communauté mondiale a-t-elle effectivement recueilli les fruits de la croissance du commerce mondial? Ses avantages ont-ils été équitablement répartis entre tous? A-t-elle apporté la prospérité à tous? A-t-elle permis de s'attaquer au fléau de la pauvreté dans le monde? Que peut-elle faire espérer pour la défense des intérêts spécifiques de petites économies vulnérables comme la nôtre?

Pour mon pays, les réponses à ces questions se trouvent de manière évidente dans les conséquences que le Cycle d'Uruguay a eues pour lui. Nous sommes de plus en plus frustrés de constater, bien qu'on nous assure le contraire, que certaines de nos principales exportations sont encore entravées par des obstacles au commerce.

#### **Deux poids, deux mesures**

Ces obstacles discriminatoires au commerce doivent être supprimés. Peut-être seraient-ils acceptables s'ils étaient imposés de manière uniforme. Mais c'est loin d'être le cas. Nous sommes convaincus que, dans certains cas, les normes sanitaires et phytosanitaires sont utilisées comme des instruments de protectionnisme pour empêcher l'exportation de certains de nos produits agricoles tropicaux. En outre, nous sommes encore arrêtés par des obstacles importants dans les pays développés en ce qui concerne les textiles et les vêtements, et les légumes, le poisson et les produits de l'industrie alimentaire.

En conséquence, les promesses sur la richesse et la prospérité que le Cycle d'Uruguay allait apporter à notre peuple n'ont pas été tenues. L'évangile de la libéralisation des échanges est creux.

Ses principes sont excellents sur le papier, mais ils sont restés sans effet pour les pays en développement.

Le rapport de 1999 de la CNUCED sur le commerce et le développement contient le passage suivant concernant les résultats du Cycle d'Uruguay:

"Les prévisions concernant les avantages que les pays en développement retireraient du Cycle [d']Uruguay se sont révélées trop optimistes ... Les différences de revenu et de niveaux de vie entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci se sont encore accentuées ... Alors que le XX<sup>e</sup> siècle touche à sa fin, l'économie mondiale est profondément divisée et instable. Le système mondial reste caractérisé par des asymétries et des déséquilibres qui défavorisent les pauvres et les déshérités."

### **La liberté du commerce, c'est bien; l'équité du commerce, c'est mieux**

Ceci dit, je tiens à ajouter que nous sommes en faveur d'un commerce libre et équitable. Cependant, la difficulté réside pour nous dans la rapidité et la rigidité avec lesquelles ses disciplines sont mises en œuvre, sans égard pour les problèmes particuliers auxquels nous devons faire face chaque jour, et dont certains échappent à la maîtrise de l'homme. Nous pensons que ces particularités demandent à être prises en considération de façon spéciale et différenciée par les Membres de l'OMC et le monde développé.

Il faut que les décisions que nous sommes sur le point de prendre pendant cette Conférence redressent cette situation, si l'on veut que nous retrouvions notre confiance dans un système commercial fondé sur des règles. Cela explique, dans une certaine mesure, les nombreuses propositions émanant des pays du Sud, qui demandent que l'on achève d'abord ce qui est resté en suspens après le Cycle d'Uruguay, avant de parler d'ouvrir de nouveaux marchés ou d'aborder d'autres questions connexes.

### **L'équité dans les systèmes commerciaux mondiaux**

En septembre dernier, parlant à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquante-quatrième session, j'ai lancé un appel à l'équité dans le système commercial mondial. Je voudrais répéter ici ce que j'ai dit alors:

"La mondialisation ... doit s'accompagner de l'engagement ferme et convaincu de la communauté internationale, en particulier des puissances économiques qui dominent le commerce mondial, les finances internationales, la technologie et la production industrielle, d'envisager des arrangements spéciaux en faveur des économies en développement. L'objectif spécifique doit être de créer pour ces pays de nouvelles possibilités d'accroître leurs revenus, par leurs propres efforts, en participant au système de commerce mondial."

Les petites économies en développement ont un besoin urgent de l'assistance des grandes puissances commerciales du monde et des institutions financières internationales pour pouvoir recevoir les avantages de la libéralisation des échanges et s'attaquer à leurs problèmes socio-économiques, depuis l'atténuation de la pauvreté jusqu'à l'allègement de la dette.

### **Sujets de préoccupations particuliers**

Permettez-moi maintenant de passer en revue quelques-uns des secteurs et des instruments de l'OMC qui devront peut-être être revus pour tenir compte des préoccupations que je viens d'évoquer.

### **Accord sur l'agriculture**

L'agriculture restera la principale activité capable de garantir un développement socio-économique durable dans des petits pays en développement comme le nôtre. Il est donc indispensable qu'elle reçoive l'aide voulue et que son caractère multifonctionnel soit dûment reconnu et trouve une expression concrète dans tout accord futur de l'OMC. Il serait catastrophique de n'envisager l'agriculture que dans le contexte de la libéralisation des échanges. Le rôle qu'elle joue pour atténuer la pauvreté, élever le niveau de vie dans les zones rurales, garantir l'emploi et sauvegarder l'environnement doit être pleinement pris en compte dans nos délibérations sur ce sujet crucial. Cela est particulièrement important pour nos pays, qui sont de petites économies, fragiles et exposées aux catastrophes naturelles.

Ma délégation n'est donc pas prête à approuver d'autres engagements de réduire les mesures de protection tant que le monde développé ne s'engagera pas, en contrepartie, en faveur d'un mécanisme apportant effectivement les avantages escomptés en vertu de l'article 15 sur le traitement spécial et différencié. Je relève dans les différentes propositions qui ont été soumises au Conseil général à Genève, dans les travaux préparatoires de Seattle, que de nombreux pays en développement partagent notre avis.

### **Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires**

Les préoccupations de ma délégation concernant cet accord sont les mêmes que celles qu'ont exprimées d'autres pays en développement. La première question concerne la mise en œuvre. L'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires encourage les Membres à conclure des arrangements multilatéraux mais, jusqu'ici, les pays en développement ont été laissés de côté.

L'article 4 de l'Accord préconise l'équivalence mais, en pratique, "équivalence" a toujours été comprise comme "identité". La question doit être éclaircie pour que les pays en développement puissent conclure des accords sur la reconnaissance de l'équivalence permettant l'accès de nos produits aux marchés du monde développé.

Ma délégation estime que les dispositions de l'article 10 1) de l'Accord, qui concernent le traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement, devront être rendues obligatoires et qu'un mécanisme efficace devra être mis en place pour donner effet à ces engagements.

### **Accord général sur le commerce des services (AGCS)**

Fidji n'occupant qu'une petite place dans le commerce mondial des services, ma délégation reconnaît que l'ouverture de notre secteur des services comporterait des perspectives de croissance économique.

Cependant, elle est fermement convaincue que les pays en développement qui sont dans cette situation doivent recevoir une assistance suffisante et appropriée pendant une certaine durée. Nous ne devrions pas être forcés par l'OMC d'ouvrir immédiatement et d'un seul coup notre secteur des services.

Nous travaillons à libéraliser notre secteur des services en cherchant activement à recenser les domaines qui peuvent être libéralisés dans des délais appropriés. Pour nous, ce processus de consultation est très important parce que, s'il n'avait pas lieu, les aspirations et les objectifs de la libéralisation risqueraient de ne pas répondre aux besoins du peuple de Fidji.

## Questions nouvelles

Avant de conclure, j'aimerais mentionner brièvement les questions nouvelles qui ont été proposées pour les négociations futures. Il s'agit, notamment, de l'environnement, des normes du travail, de l'investissement et de la concurrence, de la transparence des marchés publics et de la facilitation des échanges.

Il est vrai que l'ordre du jour du nouveau cycle de négociations n'a pas encore été mis au point définitivement, mais nous avons le sentiment que, si on l'élargit, cela entraînera des difficultés pour les pays en développement comme Fidji. Non seulement nous serons soumis à des pressions énormes pour trouver des ressources additionnelles mais, et c'est plus grave, nous serons empêchés de mettre en œuvre les obligations que nous avons déjà acceptées, alors que cette mise en œuvre a déjà pris du retard dans certains secteurs.

En disant cela, nous ne cherchons nullement à minimiser l'importance de ces questions nouvelles dans le commerce international. Mais nous demandons surtout que les questions réellement importantes soient mises en œuvre en priorité. Et cela suppose aussi la fourniture d'une assistance technique aux pays en développement pour le renforcement de leurs capacités et de leurs institutions.

Avant de conclure, je voudrais encore relever brièvement les délais et la rigidité qui s'appliquent au traitement des petits pays les moins avancés, dans leur procédure d'accèsion à l'OMC. Nous pensons en particulier à la République de Vanuatu, qui a commencé la procédure en 1995 et qui, quatre ans plus tard, n'a toujours pas été acceptée à l'OMC. Nous espérons que Vanuatu et d'autres pays pour lesquels la procédure d'accèsion est en cours seront acceptés le plus rapidement possible.

Enfin, ma délégation tient à saluer dans les syndicats, les associations et les ONG présents à cette Conférence importante des partenaires égaux dans le processus de la mondialisation. Nous croyons à une politique de coopération constructive avec eux - après tout, ils existent, parallèlement aux gouvernements, depuis fort longtemps. Ils continuent à jouer leur rôle dans le développement de leurs collectivités, en particulier en cherchant à obtenir la justice sociale et économique pour ceux qu'ils représentent. Consultons-les pour prendre nos décisions.

Notre monde n'est pas parfait. Les injustices, les inégalités sont nombreuses dans l'ordre économique mondial actuel. Nous devons tous œuvrer ensemble pour que notre planète soit pour tous, et en particulier pour les pauvres, un lieu plus accueillant.

---